



COMMISSION DE L'OMT POUR L'AFRIQUE

Soixantième réunion

CHENGDU (CHINE)

12 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU

Table des matières

	<u>Page</u>
1. Ordre du jour	2
2. Décisions prises par la Commission	3
3. Liste des pays participants	7

ODRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Mots de bienvenue du Président de la Commission
3. Remarques préliminaires du Secrétaire général
4. Désignation des candidats aux divers sièges de la XXIIème Assemblée Générale:
 - A. Deux Vice-Présidents de l'Assemblée Générale**
 - B. Deux Membres de la Commission de vérification des pouvoirs**
5. Désignation des candidats pour représenter la région au Conseil exécutif et ses organes subsidiaires:
 - A. Cinq candidats au Conseil exécutif pour la période 2017-2021**
 - B. Deux candidats au comité ad-hoc sur la préparation du projet de texte final de la Convention-cadre sur l'éthique du Tourisme**
6. Élection du président et des deux vice-présidents de la Commission pour la période 2017-2019
7. Le jury pour la compétition vidéo¹
8. Divers
9. Lieu et dates de la soixante-et-unième réunion de la Commission

¹ 1 Afin de sélectionner les lauréats des six prix régionaux, un jury sera établi comprenant les présidents des six commissions régionales de l'OMT, un représentant du pays hôte (la Chine), et un professionnel de la communication reconnu et désigné par l'Organisation. Chaque membre du jury devra voter pour trois vidéos pour chaque région, à l'exception de sa propre région dans le cas des représentants des pays membres.

DÉCISIONS PRISES PAR LA COMMISSION

CAF/DEC/1 (LX)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Point 1 de l'ordre du jour
(Document CAF/60/1)

1. L'ordre du jour de la soixantième réunion de la Commission de l'OMT pour l'Afrique a été présenté aux délégués par le Président de la Commission, S.E.M. Walter Mzembi, Ministre du tourisme et de l'hôtellerie de la République du Zimbabwe, et les Membres ont adopté l'ordre du jour à l'unanimité.

CAF/DEC/2 (LX)

MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

Point 2 de l'ordre du jour
(Document CAF/60/2)

1. La Commission,

Ayant entendu avec intérêt l'intervention du Président de la Commission,

- Se félicite des chiffres du tourisme international à l'échelle mondiale et en particulier du rebond de la région Afrique au cours de l'année écoulée ;
- Rend hommage au Président de la Commission pour son action de promotion du secteur du tourisme en Afrique et ses efforts considérables pour faire une place importante au tourisme au niveau institutionnel sur le continent.

CAF/DEC/3 (LX)

REMARQUES LIMINAIRES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Point 3 de l'ordre du jour
(Document CAF/60/3)

2. La Commission,

Ayant entendu avec intérêt l'intervention du Secrétaire général,

- Note avec satisfaction les chiffres du tourisme international à l'échelle mondiale et en particulier l'amélioration des résultats et de la résilience de la région Afrique au cours de l'année écoulée ;
 - Loue le Secrétaire général pour l'ampleur du soutien qu'il a apporté, au cours de son mandat, aux gouvernements africains dans les périodes de crise et pour la constance de son engagement envers les pays touchés, démontrée par ses visites ;
 - Félicite le Secrétaire général pour sa hauteur de vues et les priorités tournées vers l'avenir ayant été définies pour l'Afrique visant, dans le cadre des objectifs de développement durable, à promouvoir dans la région le secteur du tourisme entendu comme un instrument essentiel au service de la diversification et de la transformation structurelle de l'économie.
-

CAF/DEC/4 (LX)

**DÉSIGNATION DES CANDIDATS AUX FONCTIONS À POURVOIR DE LA VINGT-DEUXIÈME
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Point 4 de l'ordre du jour

3. La Commission,

- Désigne Cabo Verde et le Nigéria pour occuper les fonctions de Vice-Présidents de l'Assemblée générale ;
- Propose la Côte d'Ivoire et le Ghana à l'Assemblée pour être ses représentants à la Commission de vérification des pouvoirs.

CAF/DEC/60

CAF/DEC/5 (LX)

**DÉSIGNATION DES CANDIDATS POUR REPRÉSENTER LA RÉGION AU CONSEIL EXÉCUTIF ET
À SES ORGANES SUBSIDIAIRES**

Point 5 de l'ordre du jour

4. La Commission,

Ayant examiné les documents soumis par le secrétariat relatifs à ce point de l'ordre du jour,

- Propose, aux termes d'une décision prise par consensus, Cabo Verde, le Congo, la Namibie, le Soudan et le Zimbabwe comme candidats pour occuper les postes vacants au Conseil exécutif revenant à la région Afrique, pour un mandat de quatre ans allant de la vingt-deuxième session à la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale (2017-2021) ;
- Accepte la décision du Kenya de céder son siège au Conseil exécutif aux Seychelles pendant la période allant de la vingt-deuxième session à la vingt-troisième session de l'Assemblée générale (2017-2019) ;
- Désigne le Congo et Maurice comme membres du Comité ad hoc chargé de préparer le projet de texte final de la Convention-cadre relative à l'éthique du tourisme.

.....

CAF/DEC/6 (LX)

**ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION POUR LA
PÉRIODE 2017-2019**

Point 6 de l'ordre du jour
(Document CAF/60/6)

5. La Commission

- Décide d'élire le Kenya Président et l'Afrique du Sud et la Gambie Vice-Présidents pour un mandat de deux ans (2017-2019) ;
- Remercie le Zimbabwe pour le dévouement avec lequel il a exercé les fonctions de Président de la Commission pendant la période 2013-2017 ainsi que le Cameroun et la Côte d'Ivoire pour le travail accompli à la vice-présidence pendant la période 2015-2017 ;
- Remercie le Kenya pour l'engagement pris de renforcer encore plus la Commission pour l'Afrique entendue comme une plateforme de collaboration multilatérale, de dialogue et d'échange de connaissances spécialisées.

CAF/DEC/7 (LX)

JURY DU CONCOURS DE VIDÉOS

Point 7 de l'ordre du jour
(Document CAF/60/7)

6. La Commission,

Ayant examiné l'information présentée sur ce point à l'ordre du jour,

- Prend note des règles pour la constitution du jury du concours de vidéos, au sein duquel le Président de la Commission pour l'Afrique (Zimbabwe) représentera la région.

CAF/DEC/8 (LX)

DIVERS

Point 8 de l'ordre du jour
(Document CAF/60/8)

7. La Commission,

Ayant examiné les documents relatifs à ce point à l'ordre du jour,

- Encourage les États membres à soutenir vigoureusement l'adoption de la Convention-cadre relative à l'éthique du tourisme ;
- Prie instamment les États membres d'approuver tous les amendements en attente aux Statuts et aux Règles de financement.

CAF/DEC/9 (LX)

LIEU ET DATES DE LA SOIXANTE ET UNIÈME RÉUNION DE LA COMMISSION POUR L'AFRIQUE

Point 9 de l'ordre du jour
(Document CAF/60/9)

8. La Commission,

- Accueille avec plaisir et accepte l'invitation faite par les autorités de la République fédérale du Nigéria de recevoir la soixante et unième réunion de la Commission à Abuja du 4 au 6 juin 2018.

LISTE DES PAYS PARTICIPANTS

La soixantième réunion de la Commission de l'OMT pour l'Afrique s'est tenue le 12 septembre 2017 à l'hôtel Intercontinental de Chengdu (Chine), salle Tianfu, dans le cadre de la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale de l'OMT. Y ont participé 21 ministres de la région et plus de 150 délégués de 27 pays, à savoir : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Botswana, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Mali, Maroc, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, Seychelles, Somalie, Soudan, Togo, Zambie et Zimbabwe.